

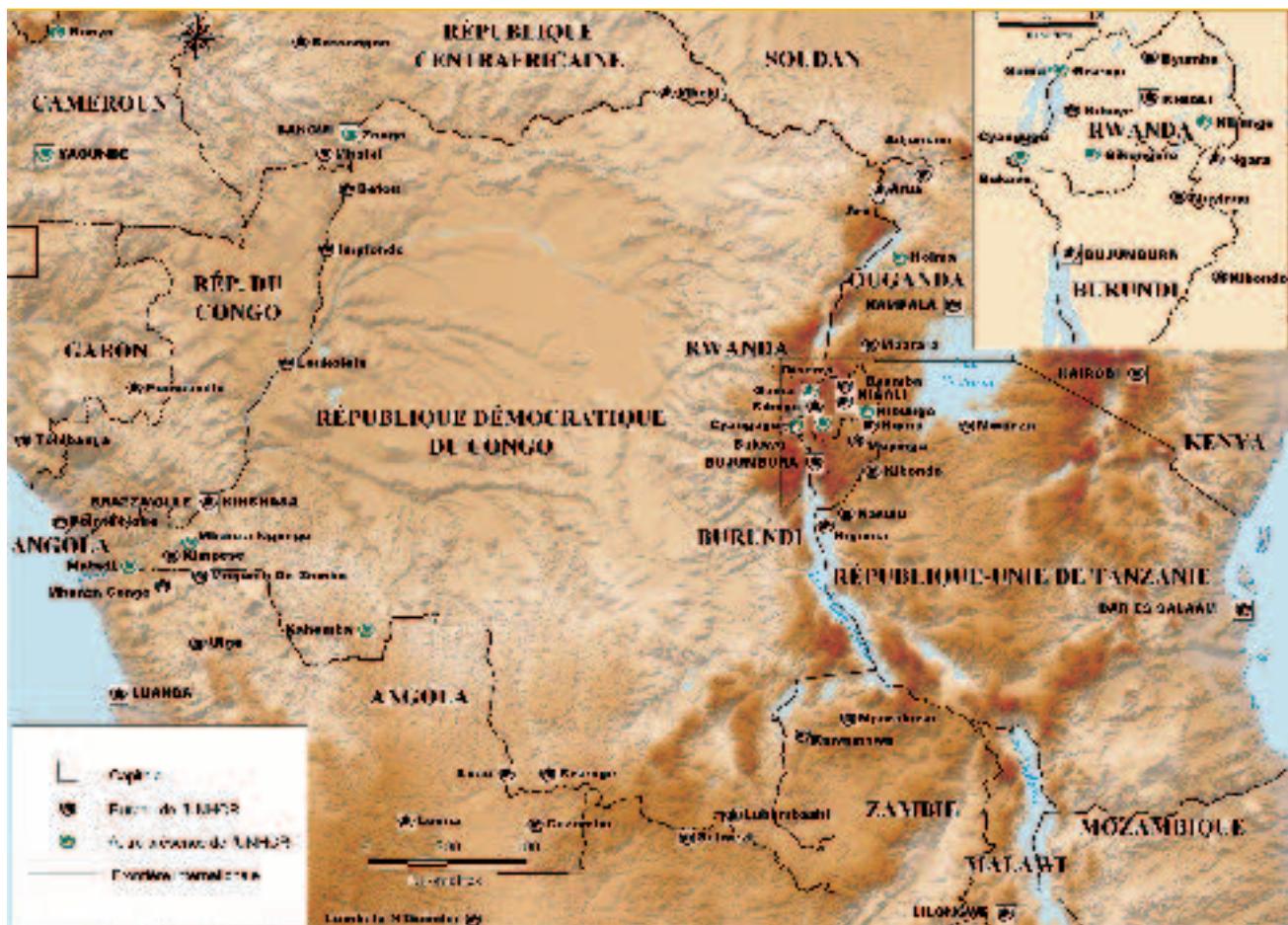
Grands Lacs

Principaux faits nouveaux

La conclusion de différents accords de paix et de cessez-le-feu entre 2000 et 2002 a suscité un certain optimisme quant à la fin probable d'années d'instabilité, notamment en République démocratique du Congo (RDC) et au Burundi. Hélas, ces processus n'ont pas engendré, sur le terrain, la paix tangible qui aurait permis à l'UNHCR de mener à bien les activités planifiées.

Le Burundi a bien failli sombrer dans une guerre civile généralisée au premier semestre, période émaillée d'affrontements sporadiques entre l'armée gouvernementale et les troupes rebelles. La fragilité des Accords de paix et de réconciliation d'Arusha est apparue au grand jour, les hostilités se poursuivant en dépit des efforts déployés par diverses puissances régionales, en particulier la République-Unie de Tanzanie (Tanzanie) et l'Afrique du Sud. La présence d'un contingent sud-africain, fort de plus de 700 hommes, à Bujumbura, n'a pas contribué à améliorer les conditions de sécurité, bien au contraire: les attaques et contre-attaques des forces rebelles et gouvernementales ont causé des pertes massives au sein de la population civile. Le Gouvernement provisoire mis en place en novembre 2001 n'est pas parvenu à amener les principaux groupes hutu à la table

Burundi
République démocratique du Congo
République du Congo
Rwanda
République-Unie de Tanzanie



des négociations, de sorte que ceux-ci n'ont pas pris part au processus de paix. Ce climat d'incertitude a limité l'accès humanitaire aux populations relevant de la compétence de l'UNHCR. L'Organisation a néanmoins observé une augmentation des rapatriements spontanés en provenance de Tanzanie et en direction des provinces septentrionales du Burundi, à mesure que les conditions de sécurité s'amélioraient et que les signes d'hostilité se multipliaient au sein de la société tanzanienne, différents éléments exprimant leur animosité à l'encontre des réfugiés burundais. Par conséquent, l'UNHCR a lancé un mouvement de rapatriement limité afin de faciliter le retour des Burundais réfugiés en Tanzanie vers les provinces septentrionales de leur pays d'origine. Cependant, l'intensification des combats entre les forces rebelles et gouvernementales a entraîné un autre exode en direction de la Tanzanie et des déplacements de population à l'intérieur du Burundi.

La République démocratique du Congo (RDC) était toujours le théâtre d'un conflit « par personnes interposées », où s'affrontaient plusieurs groupes armés. Le Gouvernement central ne contrôlait plus la majeure partie du territoire, livré à des factions rebelles qui combattaient, selon les nécessités du moment, le pouvoir central ou un groupe rival. Certaines armées étrangères

ont quitté le territoire; néanmoins, le retrait de ces troupes a parfois entraîné une vacance du pouvoir, dont certains ont profité avec des conséquences désastreuses pour la population locale. Les scènes les plus déplorables ont eu lieu dans les provinces des deux Kivu et d'Ituri, où des milliers de personnes ont perdu la vie. La communauté internationale s'est efforcée, en vain, de protéger la population prise en tenaille entre les belligérants. De l'avis de plusieurs membres de la Mission d'observation des Nations Unies au Congo (MONUC), la guerre civile qui continue de faire rage en RDC et dans laquelle la plupart des pays de la région sont impliqués est l'une des plus dévastatrices que le continent n'ait jamais connues. Le déploiement de troupes par la MONUC et les efforts menés dans le cadre du programme de démobilisation, et de réinstallation (DDRR) des Nations Unies sont demeurés sans effet. Ces deux instances ne disposaient pas des effectifs, des ressources et de l'appui logistique nécessaires pour mener à bien leur mission dans une région quasiment dépourvue d'infrastructures.

De manière plus positive, le processus de paix en Angola et la conclusion d'accords tripartites réglementant le rapatriement des réfugiés angolais ont abouti à la mise en place d'un programme spécial. En RDC, des prépa-



Tanzanie: les réfugiés ont reçu des vivres destinés à améliorer leur ordinaire, les conditions de vie dans les environs des zones d'installation étant particulièrement défavorables. *UNHCR / L. Taylor*

ratifs ont été entrepris en vue du rapatriement d'un grand nombre de réfugiés angolais en 2003 et 2004.

Le Rwanda continuait d'appeler de ses vœux le rapatriement des ressortissants réfugiés dans des pays de la région. Les autorités rwandaises ont fait valoir que le pays était relativement stable et faisait des efforts pour instaurer des institutions démocratiques. Avec l'assistance de l'UNHCR, près de 35 000 Rwandais réfugiés dans des pays avoisinants, notamment en RDC et en Tanzanie, ont regagné leur patrie.

La République du Congo, accablée sous le poids des problèmes légués par le conflit passé, a continué à reconstruire ses infrastructures sociopolitiques. De nombreux réfugiés congolais ont toutefois décidé de ne pas rentrer, préférant suivre l'évolution de la situation politique à partir de leur pays d'asile.

La République-Unie de Tanzanie (Tanzanie) prodiguait toujours son hospitalité à la plus importante population réfugiée du continent. Le pays a en outre accueilli des pourparlers prolongés sur les Accords de paix et de réconciliation d'Arusha. Néanmoins, le sens de l'hospitalité de la population tanzanienne, qui avait toujours réservé un bon accueil aux réfugiés originaires de pays déchirés par la guerre, a atteint ses limites. L'opinion publique estimait que les réfugiés contribuaient à la montée de l'insécurité et que la communauté internationale ne partageait pas suffisamment la charge qu'ils faisaient peser sur le pays. Dans pareil climat, les réfugiés sentaient qu'ils n'avaient guère d'autre solution que de regagner leur pays. Pour apaiser ces craintes, l'UNHCR et les Gouvernements rwandais et tanzanien ont publié un communiqué commun préparant le rapatriement de la plupart des réfugiés rwandais. Plus de 70 000 réfugiés burundais se sont inscrits en vue d'un

rapatriement facilité; quelque 31 000 ont bénéficié de l'assistance de l'Organisation, tandis que 20 000 autres sont rentrés par leurs propres moyens. Pour différentes raisons, le PAM n'a pu livrer le panier alimentaire complet; la qualité de la protection et de l'assistance dispensées aux réfugiés a de ce fait subi une dégradation ultérieure.

Défis et contraintes

En Tanzanie, la diminution des ressources, les pressions politiques exercées par les autorités et les interruptions de la chaîne alimentaire ont lourdement pesé sur les réfugiés, qui ont eu le sentiment qu'il leur faudrait, bon gré mal gré, retourner dans leurs pays d'origine. Ce climat défavorable était également alimenté par l'idée, de plus en plus répandue, que les réfugiés étaient non seulement à l'origine de la montée de l'insécurité, mais qu'ils provoquaient d'importantes dégradations écologiques dans leurs communautés d'accueil. Les autorités tanzaniennes ont insisté pour qu'un site, alloué au cours des années précédentes, soit aménagé à Kigoma pour loger les réfugiés congolais. Les nouveaux arrivants n'ont pas été autorisés à s'installer dans les camps libérés par les Burundais rapatriés. Néanmoins, le site proposé à Kigoma ne pourrait être utilisé sans un investissement massif et immédiat dans les infrastructures les plus indispensables.

En 2002, la plupart des réfugiés burundais n'ont pu regagner leur pays, toujours déchiré par la guerre. Les activités destinées à préparer les rapatriements ne se sont pas déroulées comme prévu. La planification et la mise en œuvre ont eu lieu dans une atmosphère d'incertitude, imposant des réexamens et des ajustements incessants des activités planifiées. La paralysie

politique persistante du pays a affaibli une économie déjà fragile, les infrastructures vitales étant laissées à l'abandon ou endommagées. Sur le plan opérationnel, la plupart des difficultés rencontrées par l'UNHCR en 2001 ont persisté en 2002 et sont même devenues plus aiguës dans certains cas. L'accès aux provinces méridionales était limité de sorte qu'il était quasiment impossible d'assurer le suivi des rapatriés spontanés. L'accès à la province de Cibitoke, où se trouvaient des réfugiés congolais originaires de la région d'Uvira, était, dans le meilleur des cas, intermittent. La délégation fonctionnait avec des effectifs minimaux, certains postes n'étant pourvus que par des agents en mission temporaire. Enfin, les phases de sécurité (précautions) déclarées par l'ONU dans le pays ont limité les déplacements du personnel de l'UNHCR dans la plupart des régions.

Au deuxième semestre, après que la RDC et le Rwanda furent parvenus à s'entendre sur certains points durant les pourparlers de Pretoria (Afrique du Sud), les autorités rwandaises ont rapatrié de force plus de 10 000 réfugiés congolais d'origine tutsi dans les provinces du Kivu. Le rapatriement forcé a été interrompu après que l'UNHCR soit intervenu à haut niveau. Les relations de l'Organisation et des autorités rwandaises se sont tendues lorsque le délégué adjoint a été expulsé sans préavis. Après l'expulsion des réfugiés originaires de RDC, les autorités ont souhaité réunir les deux camps de Gihembe et de Kiziba pour diverses raisons, la plus importante étant la sécurité.

Les opérations en RDC ont été, comme au cours des années précédentes, contrariées par les difficultés d'accès et le mauvais état des infrastructures. Ces difficultés ont été aggravées par la guerre civile. L'UNHCR a également été contraint de recourir à du personnel temporaire, certains postes n'étant pas pourvus durant l'année.

Recherche de solutions

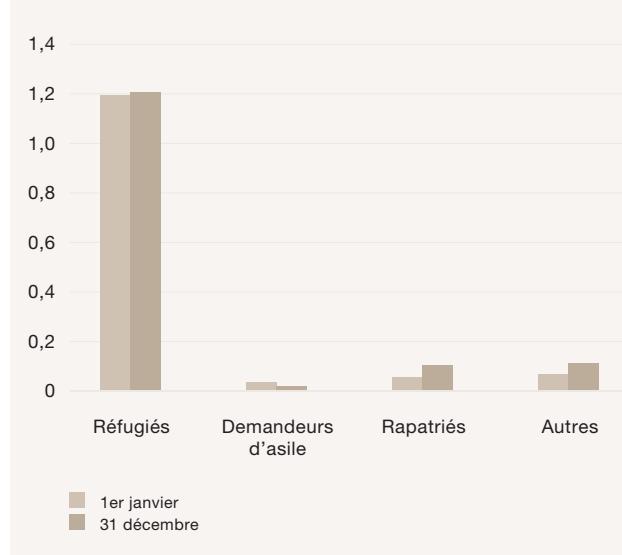
Les difficultés d'application des Accords de paix de Lusaka et d'Arusha n'ont pas découragé certains réfugiés désireux de regagner leurs pays d'origine. Plus de 53 000 Burundais réfugiés en Tanzanie ont décidé de regagner leur foyer: environ 33 000 d'entre eux ont bénéficié de l'assistance de l'UNHCR, tandis que les autres sont rentrés par leurs propres moyens. À la fin du mois d'octobre, les Gouvernements tanzanien et rwandais se sont rencontrés à Genève à l'occasion du Comex et ont signé avec l'UNHCR un communiqué commun, relatif au rapatriement de 24 000 Rwandais logés dans le camp de Ngara, en Tanzanie. Dans ce

contexte, plus de 23 000 Rwandais ont regagné leur pays avec l'aide de l'UNHCR et ont reçu un colis de rapatriement restreint. Plus de 11 000 Rwandais réfugiés en RDC ont regagné leur patrie avec l'aide de l'Organisation, certains d'entre eux rentrant dans le cadre du processus de DDRR. Les anciens combattants ont été emmenés dans des « camps de rééducation », tandis que leurs familles recevaient une assistance matérielle et étaient transportées jusqu'à leurs localités d'origine. Le transfert des 3 400 Somaliens réfugiés en Tanzanie vers le nouveau site de Chogo a été reporté au début de l'année 2003 en raison d'un retard dans l'installation des équipements de base.

En étroite coopération avec les pays d'asile et avec l'appui du Département des opérations de maintien de la paix en RDC (ONU), l'UNHCR modifie son approche quant au rapatriement des réfugiés rwandais, dont le nombre est estimé à plus de 70 000. S'étant auparavant limité à faciliter le retour des réfugiés qui en exprimaient le désir, l'UNHCR s'attachera dorénavant à promouvoir activement le processus de rapatriement.

À travers la région, les réfugiés qui ne pouvaient rentrer ou s'installer dans leur pays d'asile ont bénéficié d'une assistance destinée à faciliter leur réinstallation dans des pays tiers, en particulier aux États-Unis et au Canada. À l'issue d'une série de consultations entreprises avec le Gouvernement du Rwanda à la fin de l'année, l'Organisation a accepté de participer à des accords tripartites avec des pays africains accueillant des réfugiés rwandais. Il a été entendu que la plupart des Rwandais ayant quitté le pays avant 1994 pour-

Personnes relevant de la compétence de l'UNHCR (en millions)



raient y rentrer en toute sécurité en tant que groupe. De plus, le Gouvernement rwandais a considérablement amélioré le contexte politique en annonçant la libération de plusieurs milliers de prisonniers politiques, en lançant le processus *Gacaca* (juridictions coutumières) et en renforçant l'ordre public dans le pays. En dépit de ces évolutions positives, l'UNHCR a continué à procéder avec prudence, concernant le retour de certaines catégories vulnérables.

Opérations

Les opérations de l'UNHCR au **Burundi**, en **DRC**, en **République du Congo**, au **Rwanda** et en **Tanzanie** sont décrites dans les chapitres consacrés à ces pays.

Financement

La plupart des programmes ont subi le contrecoup de la crise financière que l'UNHCR a traversée en 2002. Les compressions budgétaires apportées au programme

en RDC ont affecté l'assistance directe aux réfugiés et entraîné la réduction ou la suspension de certaines activités logistiques. Le conflit dans la région d'Uvira, située à l'est de la RDC, a provoqué l'exode de 25 000 individus, qui se sont réfugiés dans la province de Cibitoke, au Burundi. L'Organisation en a assisté plus de 17 000, à l'aide de fonds prélevé sur le budget existant. En Tanzanie, des contraintes financières ont interdit à l'UNHCR d'aménager le nouveau site que les autorités destinaient aux réfugiés congolais. L'Organisation s'est néanmoins trouvée dans l'obligation d'assister 66 760 réfugiés supplémentaires, dont 28 000 Burundais et 18 000 Congolais (RDC), ainsi que 20 760 autres réfugiés (soit quatre pour cent de la population réfugiée, chiffrée à 519 600 personnes) du fait de l'augmentation de la natalité dans les camps. Au Rwanda, l'UNHCR s'est servi des ressources existantes pour pourvoir aux besoins supplémentaires suscités par les activités de réintégration en faveur des rapatriés. À la fin, l'Organisation a été contraintes d'exploiter ses ressources jusqu'aux limites du possible pour maintenir un niveau minimum de protection et d'assistance.

Contributions volontaires – Affectées (dollars E.-U.)			
Affectation ¹	Donateur	Budget-programme annuel	
		Revenu	Contribution
Burundi			
	Commission européenne	6 710 572	6 710 572
	Etats-Unis	1 240 000	1 240 000
République démocratique du Congo			
	Allemagne	1 910 889	1 910 889
	<i>Austrian National Bank (AUT)</i>	12 764	12 764
	Commission européenne	1 474 926	1 474 926
	Donateurs privés Italie	6 779	6 779
	Etats-Unis	4 740 000	4 740 000
	Japon	3 000 000	3 000 000
	Luxembourg	591 133	591 133
	Pays-Bas	849 100	849 100
	<i>Stichting Vluchtelng (NLD)</i>	87 489	87 489
République du Congo			
	Allemagne	491 642	491 642
	Association Française de Soutien à l'UNHCR (FRA)	23 645	23 645
	<i>Deutsche Stiftung (DEU)</i>	174 978	174 978
	Etats-Unis	1 320 000	1 320 000
	Luxembourg	295 567	295 567

>>>

Affectation ¹	Donateur	Budget-programme annuel	Revenu	Contribution
»»»				
Rwanda				
	Allemagne	495 540	495 540	
	Etats-Unis	1 580 000	1 580 000	
	Norvège	229 893	229 893	
Tanzanie				
	Afrique du Sud	18 443	18 443	
	Allemagne	431 779	431 779	
	Canada	621 118	621 118	
	Commission européenne	11 776 251	11 776 251	
	Donateurs privés Etats-Unis	500	500	
	Donateurs privés Tanzanie	3 200	3 200	
	Etats-Unis	4 900 000	4 900 000	
	Italie	539 906	539 906	
	Japon	3 300 000	3 300 000	
	Luxembourg	295 567	295 567	
	Stichting Vluchteling (NLD)	141 700	141 700	
	Suisse	950 617	950 617	
Grands Lacs				
	Belgique	2 558 791	2 558 791	
	Danemark	4 256 854	4 256 854	
	Donateurs privés Italie	40 421	40 421	
	Etats-Unis	1 530 000	1 530 000	
	Finlande	874 891	874 891	
	France	410 190	410 190	
	Japon	4 700 000	4 700 000	
	Norvège	2 924 874	2 924 874	
	Suède	4 330 421	4 330 421	
	Union Africaine	100 000	100 000	
Total		69 940 440	69 940 440	

¹ Pour de plus amples informations sur les diverses affectations, veuillez vous reporter au profil des donateurs.

Pays	Budget et dépenses (dollars E.-U.)					
	Budget révisé			Dépenses		
	Budget-programme annuel et Fonds fiduciaires	Budget-programme supplémentaire	Total	Budget-programme annuel et Fonds fiduciaires	Budget-programme supplémentaire	Total
Burundi	9 587 536	0	9 587 536	9 129 515	0	9 129 515
République démocratique du Congo	28 735 972	841 688	29 577 660	27 048 301	0	27 048 301
République du Congo	7 471 927	0	7 471 927	6 897 566	0	6 897 566
Rwanda	7 930 821	0	7 930 821	7 074 213	0	7 074 213
République-Unie de Tanzanie	28 897 701	0	28 897 701	27 716 307	0	27 716 307
Projets régionaux ¹	7 786 021	0	7 786 021	6 020 417	0	6 020 417
Total	90 409 978	841 688	91 251 666	83 886 319	0	83 886 319

¹ Couvre l'assistance à divers réfugiés dans la région des Grands Lacs, dont la réinstallation, l'assistance sous forme de soins et d'entretien, ainsi que les dépenses liées aux VNU et aux consultants, les coûts de l'avion-taxi et les bourses des étudiants réfugiés.